



NOTES – Rencontre annuelle Section vallée de Ajoie ; 1^{er} décembre 2023

10h00 à Cornol chez Cattin.

Présents : Selon liste de présence disponible auprès d'AgriJura

Excusé-e-s : Patrick Roth, Sandrine Daucourt.

Les documents présentés se trouvent sur : <https://www.agrijura.ch/sections-regionales>

Ordre du jour

1. Introduction par le président de section
2. Infos AgriJura
3. Infos ECR
4. Infos FRIJ
5. Divers
6. 50 ans d'Agrijura et nouveau bâtiment à Glovelier

1. Introduction par le président de la section

Le président ouvre la rencontre et salue les personnes présentes. Il présente son rapport 2023.

2. Infos AgriJura

François Monin apporte les salutations d'AgriJura et présente les informations AgriJura (voir sous *Rencontres annuelles 2023 – documents présentés*).

3. Infos ECR

Jean-Paul Lachat apporte les salutations d'ECR et donne les informations suivantes :

Plan équilibre du canton : 34 millions d'économie par an a effectué au sein du canton. L'agriculture devra réduire ses dépenses à hauteur de 900'000.-, répartis en 3 domaines :

- 300'000.- au niveau des améliorations structurelles (priorisation des moyens) Risque de baisse des subventions fédérales avec le cofinancement
- 300'000.- au niveau de la FRI
- 300'000.- au soutien à l'élevage (détails sur *Rencontres annuelles 2023 – documents présentés*).

Remaniements parcellaires : le Gouvernement prévoit de lancer tous les remaniements parcellaires non effectués jusqu'à présent d'ici 2030. De grands projets seront lancés, parmi les plus grands de Suisse (Haute-Ajoie, Baroche).

Politique agricole fédérale : les derniers acomptes de paiements directs sont envoyés ces temps. Plusieurs réductions ont dû être opérées à cause de la non-conformité avec le programme « mise au pâturage ». Il faut veiller à se désinscrire du programme si on ne répond pas aux critères demandés.

Fusion réseaux et CQP : prévu dès 2027. Le plafonnement prévu des contributions risque de faire perdre 1 million Frs de contribution au canton du Jura. Une consultation est prévue en début 2024 (décision fin 2024, projets par les cantons 2025, validation en été 2026 et entrée en vigueur début 2027).



AGRIJURA

SECTION AJOIE

Budget 2024 : la QI sera réduite, ce qui équivaut à 1,3 million frs de moins pour le canton. Possibilité de changer de place les parcelles et même de les supprimer (QI et réseau, en collaboration avec le mandataire du réseau).

Pendillards : obligatoire dès le 1^{er} janvier. 80 demandes pour 400 parcelles annoncées aux dérogations actuellement.

4. Infos FRI

Claude-Alain Baume apporte les salutations de la FRI et donne les informations de la FRI (détail sous documents présentés).

5. Divers

Interventions :

Marché de bétail : François Monin rappelle que si une bête est sous-taxée, il est possible de faire recours auprès de Proviande si la perte est supérieure à 400.-. Selon les statistiques, 20% des bêtes sont surtaxées (10%) ou sous-taxées (10%).

A quand une taxation électronique ?

Réponse de François Monin (FM) : la CH-Tax sera prochainement revue et la taxation électronique est en cours de tests actuellement.

Nicolas Pape apporte les salutations du comité d'AgriJura.

Thierry Blaser annonce que Cindy Blaser quitte le comité de la section. Il donne ensuite rendez-vous à tout le monde en 2025 pour la « fête des paysans ».

6. 50 ans et projet de bâtiment à Glovelier

Marc Kury présente les différents projets pour marquer les 50 ans d'AgriJura. François Monin présente le projet de bâtiment prévu à Glovelier.

Interventions :

Est-ce que les marchés de bétail seront regroupés à Glovelier ?

FM : Non, le but est de maintenir les marchés dans les trois districts.

Prise de note, Marc Kury